



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Un-lancement-de-saison-sous-le-signe-de-mises-a-pied-pour-Vtele-MusiquePlus-et>

Un lancement de saison sous le signe de mises à pied pour Vtélé, MusiquePlus et MusiMax (CSN-CSQ)



- Communiqués -

Date de mise en ligne : mardi 23 août 2016

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 23 août 2016 -C'est sans enthousiasme que les employé-es de Vtélé, MusiquePlus et MusiMax, représentés par la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et par la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), assistent ce matin au lancement de la programmation d'automne du Groupe V Média. L'employeur a confirmé, la semaine dernière, la mise à pied de 29 employé-es à temps plein et d'une quinzaine d'employé-es occasionnels.

Pour le Syndicat des employé-es de V-Interactions (FNC-CSN), cinq techniciens à la mise en ondes ont reçu un avis de mise à pied. Celles et ceux qui restent en poste subiront quant à eux d'importantes modifications de leurs conditions de travail, puisque l'employeur a annoncé qu'il y aura fusion de différents titres d'emploi, et cela, même si les conditions de cette fusion n'ont pas été négociées avec le Syndicat. « Ce que nous tenons à dénoncer aujourd'hui, c'est l'attitude cavalière de cet employeur. Nous comprenons tout à fait que la technologie évolue et que cela peut amener des changements. Toutefois, nous n'acceptons pas que le Groupe V Média fasse fi de la convention collective, décide de fusionner des postes et change les conditions de travail et de rémunération des salarié-es, sans que ces conditions ne soient négociées avec nous », déclare Nathalie Pichette, présidente du Syndicat des employé-es de V-Interactions (FNC-CSN).

Pour le Syndicat des employées et employés de MusiquePlus (SEEM-CSQ), les mises à pied touchent onze personnes à la production d'émissions et treize personnes à la traduction et au sous-titrage. Là aussi, on fusionnera des postes, les conditions de travail seront grandement modifiées à quelques semaines du début des négociations et l'ensemble de la production sera confiée à des producteurs indépendants, en sous-traitance. « En faisant fi des ententes qu'il a lui-même signées avec ses employé-es en 2015, le Groupe V Média choisit de ne pas respecter le plancher d'emploi et préfère se tourner vers la sous-traitance. Ça n'a pas de sens ! Nous nous expliquons mal que près de la moitié des sous-titreurs et des traducteurs soient mis à pied avec les nombreuses émissions et les nouvelles séries prévues à la programmation. C'est totalement incompréhensible », ajoute Jean-François Mathieu, président du SEEM-CSQ.

Le trentième anniversaire du télédiffuseur, anciennement TQS, ne sera manifestement pas l'occasion de célébrer pour les employé-es, dont certains y sont depuis les tout débuts.